Central électronique et administratif Lancy GE, de la S.B.S. Genève : Architekten Favre & Guth

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Das Werk : Architektur und Kunst = L'oeuvre : architecture et art**

Band (Jahr): **63 (1976)**

Heft 10: **Architektur und Computer = Architecture et ordinateurs**

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-48638

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Central électronique et administratif Lancy GE, de la S.B.S. Genève

Architectes: Projet: Favre & Guth – Bordigoni & Fleury, SIA/AGA; exécution: Service Immobilier de la S.B.S., Monsieur C. Fossati, architecte, sous-directeur S.B.S., Genève
Ingénieurs civils et conseils: Société Générale pour l'Industrie, Genève. Swiselectra, Bâle
Maître de l'ouvrage: Commission générale S.B.S. pour le bâtiment: Société de Banque Suisse: Monsieur G. Senn, directeur, Monsieur A. Cuénod, directeur, Monsieur C. Fossati, sous-directeur
Planification: Service Organisation S.B.S.
Conception: 1971
Réalisation: 1972–1973 (18 mois) depuis le début du terrassement à l'entrée des utilisateurs

Situation: Devant le besoin de créer de nouvelles places de travail et de regrouper les Services dispersés dans différents immeubles de la ville, la Direction S.B.S. du Siège de Genève prit la décision de trouver, à proximité du centre ville et de son Siège, une propriété pouvant recevoir l'immeuble projeté ainsi que les extensions futures, selon la planification faite, couvrant la période 1970 à 2050.

Programme: Les spécialistes de la Direction Générale de la S.B.S. chargés de fixer les normes des futurs bureaux

départ
visite

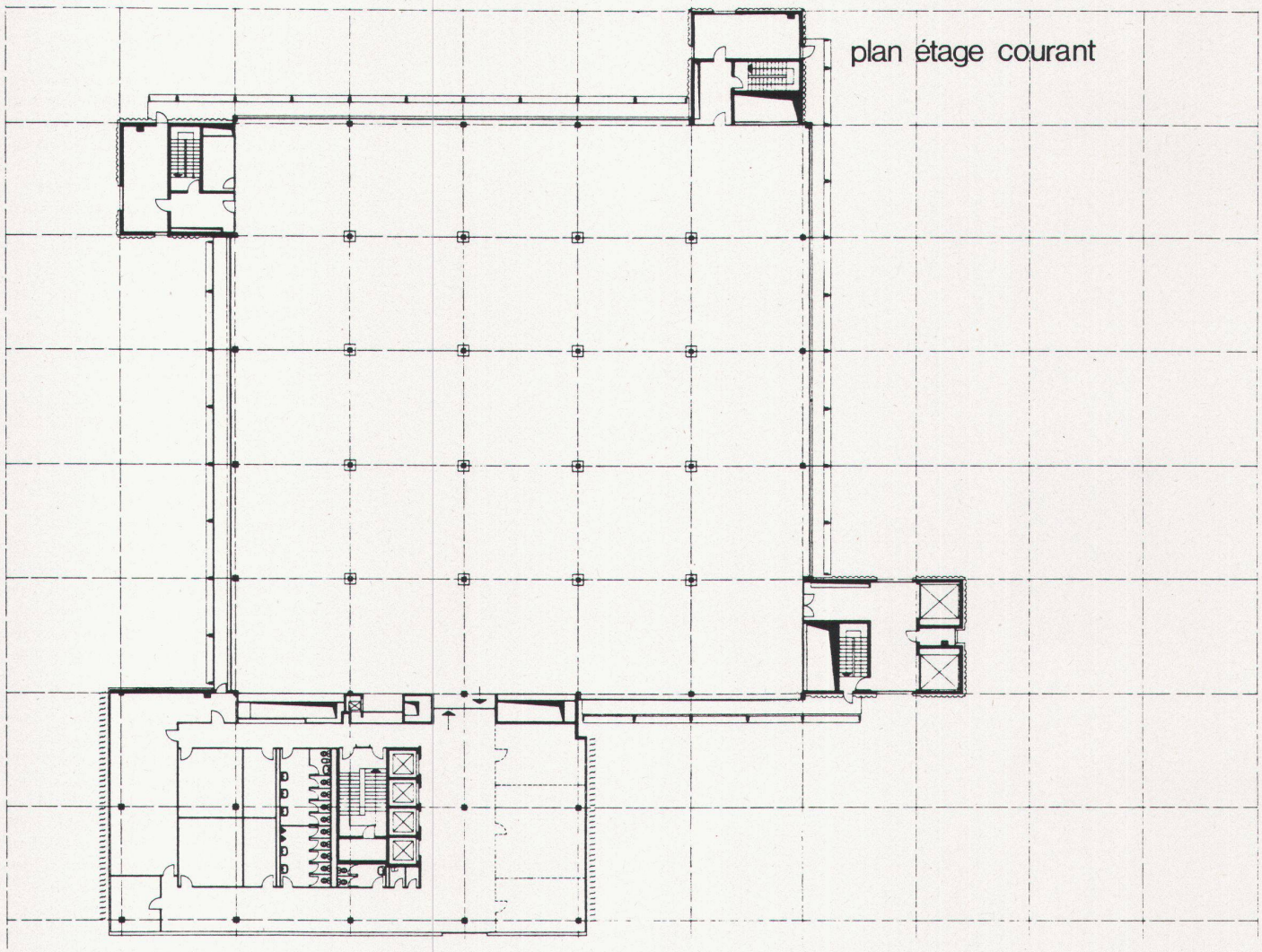
plan étage courant

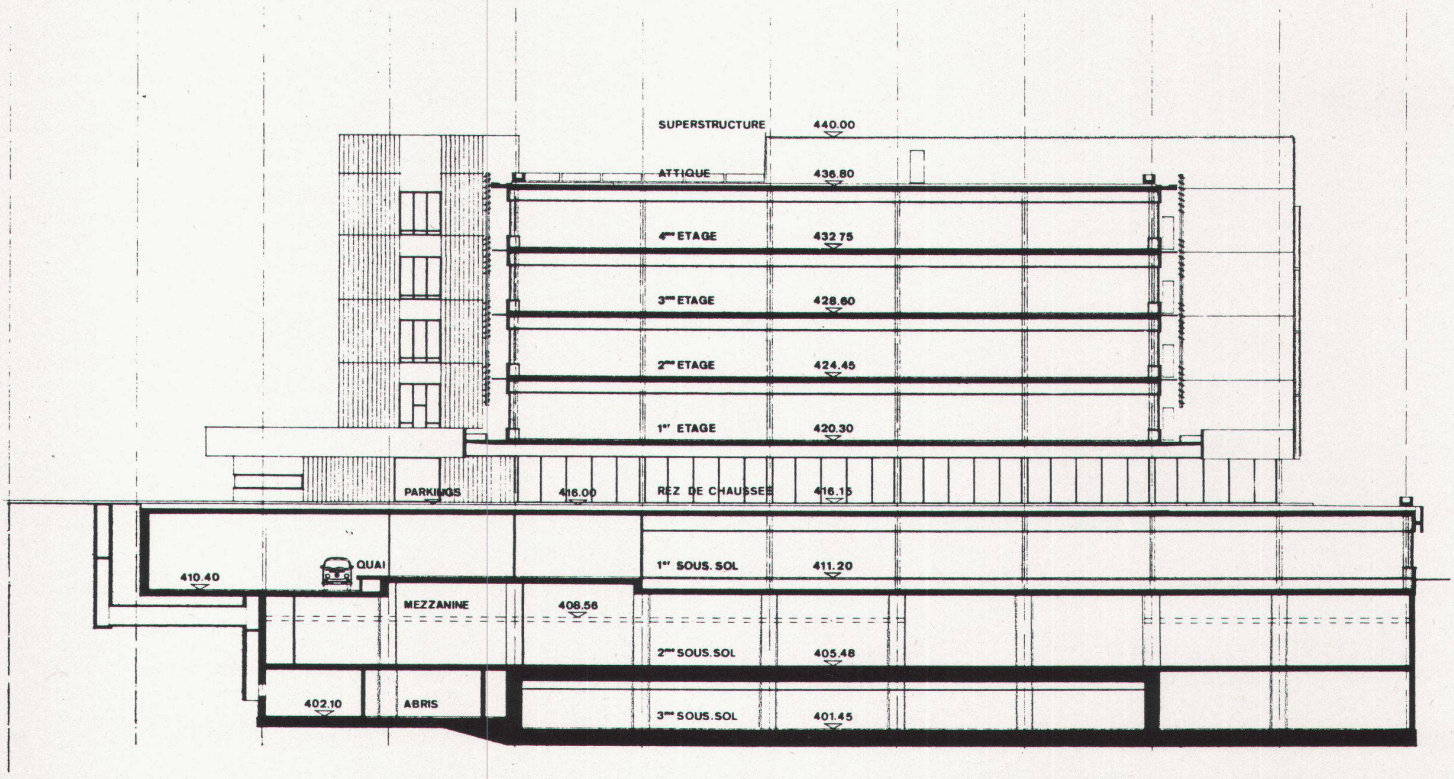
SUPERSTRUCTURE 440.00
ATTIQUE 436.80
4ème ETAGE 432.75
3ème ETAGE 428.60
2ème ETAGE 424.45
1er ETAGE 420.30
PARKINGS 416.00
REZ DE CHAUSSEE 416.15
1er SOUS. SOL 411.20
410.40
QUAI
MEZZANINE 408.56
2ème SOUS. SOL 405.48
402.10
ABRIS
3ème SOUS. SOL 401.45

portèrent, après étude et comparaison, leur choix sur les bureaux à grande surface.

L'immeuble de Lancy a donc été conçu avec des bureaux collectifs de 1600 m² d'un seul tenant, pouvant recevoir 150–160 collaborateurs, tous les services et locaux annexes trouvant leur place à l'extérieur de cette surface.

La Direction générale a donné aussi les directives concernant le confort maximum pour les futurs occupants, notamment en ce qui concerne: la climatisation-ventilation, l'éclairage indirect, l'insonorisation, etc.

Toutes ces directives ont permis d'étudier les surfaces de travail qui, aux dires des utilisateurs, donnent pleine satisfaction, soit du point de vue confort, soit de l'organisation et du rendement du travail.

Pour permettre des modifications futures éventuelles, une attention particulière a été portée sur les installations techniques, et notamment en ce qui concerne l'alimentation des places de travail, problème résolu par l'adoption, sur toutes les surfaces de bureaux, d'un miniplancher qui crée, sous ladite surface, un vide permettant le passage de tous les câbles électriques, téléphoniques et coaxiaux.

Pour éviter au personnel, surtout aux collaborateurs ayant leur place au centre des bureaux, l'effet de claustrophobie, les vitrages des façades ont été étudiés sans montants verticaux, ce qui donne une surface vitrée continue d'environ 40 m de long. De plus, un système de brise-soleil a été trouvé, qui permet d'éviter l'ensoleillement des bureaux, sans pour cela empêcher la vision vers l'extérieur du paysage environnant, et ceci que le collaborateur soit assis à sa place de travail ou en train de se déplacer.

Une attention particulière a été portée sur le choix des matériaux de construction, ainsi que sur les finitions et ameublement. Priorité a été donnée à tous les matériaux incombustibles ou difficilement inflammables, assurant au maximum la sécurité des occupants en cas de sinistre.

Fiche technique

Cube SIA 144 000 m³, surface brute plancher 34 528 m²

L'immeuble comprend:

– *Une zone de dépôts au 3e sous-sol,* comprenant: abris protection civile et dépôts divers.

– *Une zone technique au 2e sous-sol,* comprenant: chauffage électrique par accumulation, climatisation et ventilation des locaux de stockage.

– *La centrale électronique au 1er sous-sol* avec accès de service, stockage, etc.

– *Une zone d'accès au rez-de-chaussée,* parking, accès principal, contrôle et sorties secours.

– *Zone de bureaux répartie sur quatre étages.*

Principes généraux de construction:

– Radier et murs sous-sol en B.A.

– Murs et dalles pleines en B.A.

– Structure porteuse métallique aux étages

– Toiture plate aménagée ■